

Relevé de décisions

Réunion plénière Conseil de Quartier République Saint-Ambroise Jeudi 19 octobre – école Pihet, 1 rue Pihet

Rappel de l'ordre du jour :

- I) **Projet d'aménagement « Promenade de l'est parisien » : débat et vote**
 - Quelle participation des habitants dans l'élaboration du projet
 - Jardins et promenade : comment harmoniser ?
 - Quelle évolution pour les voies de circulation ?
 - Quel impact du projet sur l'identité et la personnalité des quartiers du 11^e et du 10^e ?
 - II) **Informations sur les ateliers participatifs**
-

Introduction de Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de la prospective, élu référent du conseil de quartier République Saint-Ambroise :

La prochaine réunion plénière aura lieu en début d'année 2024 et sera l'occasion de renouveler le groupe d'animation. En effet, les conseils de quartier sont constitués d'ateliers participatifs et d'une équipe d'animation chargée de préparer les réunions plénières, coordonner les activités des ateliers et voter les dépenses de fonctionnement. L'équipe d'animation est élue pour un mandat d'un an renouvelable deux fois. Si des habitants sont motivés pour rejoindre le groupe d'animation, il ne faut pas hésiter à présenter sa candidature en écrivant à démocratielocale11@paris.fr.

A la demande des conseillers de quartier, la mairie va mettre en place une évaluation des pratiques des Conseils de Quartier. Un intervenant extérieur sera chargé d'accompagner cette évaluation qui aura pour objectif de définir ce qui fonctionne bien et ce qui est à améliorer dans le fonctionnement actuel des conseils de quartier. Un groupe Inter-conseil de quartier va être mis en place pour commencer à réfléchir et faire des propositions.

I) **Projet d'aménagement « Promenade de l'est parisien : débat et vote »**

→ Présentation du projet par Daniel CHICHEREAU, membre du groupe d'animation du conseil de quartier :

Le projet « Promenade de l'est Parisien » est un grand programme d'aménagement de l'espace public allant de la Place de la Bastille jusqu'à Stalingrad. Il concerne donc les Boulevard Richard Lenoir et Jules Ferry. C'est un projet de mandature, inscrit dans le programme électoral de la majorité élue en juin 2020.

En 2022, les élus du 11^e ont annoncé ce projet aux conseillers de quartier Bastille Popincourt et République Saint-Ambroise. En réponse, ces derniers ont envoyé un courrier au Maire du 11^e en mars 2023 lui demandant où en était le projet et signalant que les habitants souhaitaient participer à sa conception. Le 11 mai 2023, la mairie du 11^e a organisé une réunion publique de présentation du projet. Les objectifs de ce réaménagement sont :

- Traiter le boulevard Jules Ferry de façade à façade avec :
 - Un apaisement de la circulation et la création de vélo-rue ;
 - L'élargissement des trottoirs et le terre-plein central ;
 - Le renforcement des espaces végétalisés et en créer de nouveaux (4000m2 supplémentaires) ;
- Assurer une déambulation piétonne du Nord au Sud sur les terre-pleins centraux avec
 - La dépose des clôtures des squares ;
 - Le repositionnement des aires de jeux pour assurer la sécurité des enfants ;
 - Des aménagements pour de nouveaux usages.
- Repositionner les stèles commémoratives des attentats de 2015.

Le Maire a souhaité la mise en place de trois groupes de travail pour approfondir la réflexion. Deux ont eu lieu les 26 et 28 juin avec les conseiller-ères de quartier, les services et les élus et ont permis de recueillir les suggestions des habitants. Toutefois les conseillers de quartier expriment le fait de ne pas avoir été écoutés notamment sur la question de la dépose des grilles des squares. Parallèlement l'association « Sauvons Jules et Richard » s'est créée avec une mobilisation des habitants qui ont lancé une pétition qui atteint les 5 500 signatures au mois de septembre 2023. L'association France Nature Environnement a également déposé un recours au tribunal administratif.

Lors du conseil d'arrondissement du 25 septembre 2023, la majorité municipale a voté un vœu pour que des moyens complémentaires soient mobilisés afin d'accompagner le travail des services de la Ville de Paris, ces moyens incluant un appui à la concertation, l'information et la médiation.

Le conseil de Quartier souhaite faire de cette réunion plénière une discussion avec les habitants autour de quatre questions :

- Quelle participation des habitants dans l'élaboration du projet ?
- Jardins et promenade : comment harmoniser ?
- Quelle évolution pour les voies de circulation ? Vers des vélorues ?
- Quel impact du projet sur l'identité et la personnalité des quartiers du 11^e et du 10^e ?

→ Intervention de Martine COHEN, membre de l'association Sauvons Jules et Richard

Une rencontre a eu lieu entre Monsieur le Maire, l'association et un collectif en faveur du projet. Il a été annoncé que les travaux commenceront en 2025, le temps d'organiser une concertation pour laquelle l'association demande un garant. Par ailleurs, l'association réclame les plans du projet.

1) Quelle participation des habitants dans l'élaboration du projet ?

Les conseillers de quartier rappellent les termes de la loi concernant leur rôle : « les conseils de quartier peuvent être consultés par le Maire et peuvent lui faire des propositions sur toutes questions concernant le quartier ou la ville. Le Maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier ». Par ailleurs, il est rappelé l'existence d'une Charte parisienne de la participation citoyenne initiée par la Ville de Paris. Celle-ci indique que la Ville s'engage à publier toute information susceptible d'éclairer les démarches participatives (études, cartographies, relevés de décisions etc...) et

qu'une concertation permet de recueillir plusieurs avis et opinions afin de trouver un accord et des objectifs partagés concernant un projet urbain.

Malgré les demandes des conseillers de quartier, aucun document n'a été transmis avant la réunion du 11 mai et les ateliers de concertation. Les conseillers de quartier auraient également souhaité avoir accès aux compte-rendu de ces ateliers et aux plans.

→ Interventions d'habitants :

- "Quand on en parle autour de soi, personne n'est au courant de ce projet. La Mairie devrait faire une communication plus importante. C'est le minimum que le plus grand nombre d'habitants soit informé pour une bonne concertation".
- "Il faut également communiquer sur les intentions. Dans un premier temps, nous pourrions nous mettre d'accord sur un diagnostic. On nous dit que le boulevard manque d'arbres et de places pour les vélos, peut-être que les usagers ne sont pas d'accord avec ce constat".
- "Il y a peut-être des choses à améliorer mais tout transformer d'un coup sans demander l'avis des habitants est insupportable".

→ Réponse de Florent Hubert, Adjoint au Maire en charge des espaces verts, de la biodiversité et de la végétation :

"Je vais essayer de répondre à vos questions sur la concertation. Nous avons organisé trois ateliers de travail et nous avons effectivement toujours dit que la réunion du 11 mai ouvrait le début d'une concertation sur le projet. Il est vrai que nous avons sous-estimé l'ampleur de l'opération. Lorsqu'il y a des grands projets ayant trait à l'espace public, nous avons recours à des prestataires pour organiser des concertations avec les habitants. Mais lorsque ce sont des petites opérations, nous le faisons avec nos moyens. Nous avons donc sous-dimensionné le projet et ce fut une erreur. Nous avons donc décidé de faire prochainement appel à un prestataire pour mener une concertation approfondie. Il va accompagner la Mairie pour une réflexion collective sur ce qu'on aime, ce qu'on aime moins et ce qu'on a envie de changer sur ces boulevards. Et c'est là qu'il serait intéressant que vous nous disiez ce qui doit changer à vos yeux et que des propositions soient faites.

Pour ce qui est du diagnostic, les suggestions et témoignages des usagers ne sont pas cohérents. Pour certains il n'y a pas assez de végétation, pour d'autres elle est suffisante. Il faut donc faire des choix au terme de la consultation et ce choix revient aux élus.

Ces arbitrages seront faits sur la base de ce qui sera dit pendant la concertation et sur le projet de mandature pour lequel nous avons été élus. Pour être transparent, nous avons des ambitions : rééquilibrer l'espace public afin qu'il y ait plus d'espace pour les circulations piétonnes et cyclables et plus d'espaces végétalisés. Ce sont des invariants du projet. Pour le reste : qu'est-ce qu'on veut comme végétalisation, comme espace pour de nouveaux usages ? Ce sont des sujets sur lesquels la discussion est ouverte".

2) Jardins et promenade : comment harmoniser ?

→ Intervention de Daniel CHICHEREAU, membre du groupe d'animation du conseil de quartier République Saint-Ambroise :

“S’il y a des invariants ce n’est pas une concertation. Une concertation c’est avant tout demander aux habitants s’ils veulent changer les choses. Nous passons ainsi au deuxième sujet de discussion où nous souhaitons que les habitants expriment leurs avis : faut-il garder les jardins du boulevard tel qu’ils sont ? c’est-à-dire séparés de l’espace urbain. Est-ce pertinent de développer les promenades à l’extérieur des jardins sur la longueur de l’axe Bastille Stalingrad en y développant la végétalisation sur les actuelles pistes cyclables ? Le projet initial était d’enlever les grilles latérales pour créer des jardins ouverts”.

→ Interventions d’habitants :

- “Le 11^e est l’un des arrondissements les plus minéraux de Paris. La Mairie a de bonnes intentions mais elle néglige l’entretien de l’existant. Les haies du boulevard sont des espaces avec une riche biodiversité. S’il y a des ouvertures, elles ne seront pas protégées des mésusages. En l’état, le projet n’est pas bon pour les oiseaux qui n’auront plus d’abri”.
- “Quand vous dites qu’il faut réduire la place de la voiture et augmenter la taille des jardins, c’est déjà des décisions qui vont trop vite. Il faut penser à tous les usages. Et vouloir plus de végétalisation en parlant de ramblas est assez contradictoire”.
- “Le boulevard Richard Lenoir est un îlot de fraîcheur grâce à ce couloir de verdure qui permet de baisser la température l’été. J’ai fait une promenade avec le personnel de la Mairie. Les jardiniers m’ont assuré que les buissons contribuaient à la fraîcheur et pas les pelouses”.
- “Je suis contre les pelouses qui nécessitent beaucoup d’arrosage. Nous aimons les grands squares où les enfants ont de la place pour courir en sécurité”.
- “Ces jardins ne sont pas très vieux ils ont trente ans ce qui n’est rien à l’échelle de la nature. Pourquoi tout changer et ne pas laisser l’existant se développer ? Les haies protègent la végétation”.

→ Réponse de Florent HUBERT, Adjoint au Maire en charge des espaces verts, de la biodiversité et de la végétation :

“Merci pour vos remarques. C’est le débat central : comment concilier promenade et jardin ? Évidemment que le terme de ramblas pour qualifier le projet ne convient pas car c’est très minéral. En termes d’imaginaire c’était un mauvais signal.. L’enjeu est d’avoir plus d’espaces végétalisés.

La deuxième erreur a été le visuel présenté lors de la réunion publique. En effet on pouvait penser que l’on allait tout raser pour mettre une pelouse. Mais ce n’est pas du tout un choix arrêté. Il va y avoir 4000m² de surface végétalisée supplémentaire. C’est l’équivalent d’un jardin Truillot sur le boulevard Jules Ferry. Mais il y a plein de végétation différentes, des arbres, des haies, des buissons et pourquoi pas une partie avec pelouse c’est cela qui doit justement être discuté lors de la concertation”.

3) Quelle évolution pour les voies de circulation ? Vers des vélorues ?

→ Intervention de Daniel CHICHEREAU, membre du groupe d'animation du conseil de quartier République Saint-Ambroise :

Dans les plans présentés le 11 mai, c'est un changement d'ampleur. Les habitants sont invités à s'exprimer sur les conséquences du dispositif de vélorue. Ce dernier est un aménagement qui permet aux cyclistes de rouler en double sens quand les véhicules motorisés sont à sens unique et limités à 30 km/h.

→ Interventions d'habitants :

- "Quand on voit les aménagements cyclables à côté du canal, il y a énormément de bars qui ont ouvert dans la foulée. Comment garantir qu'il n'y aura pas de nuisances sonores ?"
- "Si les voitures ne peuvent pas dépasser les cyclistes car il y en a dans l'autre sens et que le trafic ne baisse pas, il va y avoir beaucoup d'embouteillages".
- "Avez-vous prévu des endroits pour traverser ? C'est pénible en tant que piétons de devoir attendre que des cyclistes daignent s'arrêter pour passer d'un trottoir à l'autre".
- "Il va y avoir des reports de circulation sur les rues Oberkampf et Folie Méricourt, c'est inquiétant".
- "Est-ce que les véhicules d'urgences pourront circuler ?"

→ Réponse de Luc LEBON, Adjoint au Maire en charge de l'espace public et des sports :

"Les secours, les pompiers et la police sont bien évidemment consultés en amont de tout projet et resteront prioritaires sur ces voies. Actuellement il y a plus de 25 mètres de chaussées sur la largeur. Nous considérons que c'est surdimensionné par rapport aux usages. Il faut donc rééquilibrer, élargir les trottoirs pour les piétons et en effet, laisser plus de place aux vélos grâce à la vélorue. Il y en a une qui vient d'être aménagée sur la rue de Charenton. Les voitures pourront toujours circuler mais les voies seront réservées aux dessertes locales : riverains, livraisons des commerces, véhicules d'intervention d'urgence. Sur les commerces, nous sommes attachés à les conserver et nous prenons en compte les remarques des commerçants. Nous ne favorisons pas les terrasses sur le boulevard et nous n'en autoriserons aucune".

4) Quel impact du projet sur l'identité et la personnalité des quartiers du 11^e et du 10^e ?

→ Intervention de Daniel CHICHEREAU, membre du groupe d'animation du conseil de quartier République Saint-Ambroise :

" Nous manquons de temps pour aborder ce dernier point. Il faut que nous en parlions une nouvelle fois entre nous, entre habitants afin d'être forts dans les propositions faites aux élus. Nous souhaitons que ce soit une véritable concertation et que nos propositions soient prises en compte".

II) Informations sur les ateliers participatifs

1) Atelier Cinéma

Cet atelier a été créé en 2017 pour promouvoir le cinéma dans le quartier et le 11^e arrondissement auprès des habitants. Plusieurs projections ont été organisées en 2022 au « Majestic Bastille » dans le cadre de Bobines Retrouvées : il s'agit de projections de films rares. L'atelier espère en organiser d'autres prochainement. Il s'est aussi associé à la projection du film Drôle de Genre le 10 mars aux Ateliers Varan ; une projection organisée par le conseil de quartier Nation Alexandre Dumas. L'atelier tient par ailleurs un blog.

2) Nouvel atelier santé-bien être

Ce nouvel atelier est en lien avec l'association Existencielle. Il est prévu d'organiser des ateliers de chants, de respiration et de découverte de la sophrologie.

3) Atelier Propreté

Les membres de l'atelier ont été reçus par les élus et les services de la propreté pour faire une action contre les mégots jetés dans la rue. L'atelier souhaite que la Mairie investisse dans le recyclage mais il a été répondu que ce n'était pas possible car à l'heure actuelle, la technologie ne permet pas de recycler en totalité les mégots. Il a été décidé de créer un territoire pilote contre les mégots sur la rue Amelot et devant le cirque d'hiver. Une première action de sensibilisation aura lieu pendant la semaine de réduction des déchets du 18 au 25 novembre. L'atelier a par ailleurs demandé l'installation de plaque « la mer commence ici » devant les grilles d'égout pour éviter que les fumeurs y jettent leurs mégots.

La réunion se conclut par un pot amical